

**Assemblée générale**

Distr. générale  
19 mai 2005  
Français  
Original: anglais

**Soixantième session**

Points 54, 58 et 66 de la liste préliminaire\*

**Développement durable**

**Élimination de la pauvreté  
et autres questions liées au développement**

**Promotion de la femme**

**Lettres identiques datées du 18 mai 2005, adressées  
au Secrétaire général et au Président de l'Assemblée  
générale par le Représentant permanent du Qatar  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous informer qu'un fonds d'appui aux organisations non gouvernementales a été créé afin d'aider celles-ci à renforcer leurs capacités dans le domaine de l'élimination de la pauvreté et de l'amélioration des moyens d'existence des familles et des communautés pauvres et à assurer une plus grande contribution des femmes dans le développement durable. Cette initiative fait suite à la Conférence des organisations non gouvernementales, qui s'est tenue à Doha (Qatar) du 4 au 6 mars 2002. Pour mener à bien ce projet, S. A. Cheikha Moza bint Nasser Al-Missned, épouse de S. A. l'Émir du Qatar, a créé ce fonds, qui permettra d'appuyer les actions essentielles que mènent les ONG en matière de développement.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer, pour information, le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 54, 58 et 66 de la liste préliminaire.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) Nassir Abdulaziz **Al-Nasser**

\* A/60/50 et Corr.1.



**Annexe aux lettres identiques datées du 18 mai 2005,  
adressées au Secrétaire général et au Président  
de l'Assemblée générale par le Représentant permanent  
du Qatar auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : arabe]

**Fonds d'appui aux organisations non gouvernementales  
intervenant dans le domaine du développement**

**La vision**

Soucieux d'assurer un avenir meilleur aux nations, aux individus, aux familles et aux sociétés, de renforcer la contribution des organisations non gouvernementales au développement économique et social et de surmonter les obstacles qui entravent les activités de développement dans le monde, plusieurs personnalités, organisations et représentants d'États membres de l'Organisation de la Conférence islamique, ont élaboré une vision commune à l'occasion de la Conférence de Doha sur les organisations non gouvernementales, qui s'est tenue en mars 2002 sur le thème « Le rôle complémentaire des organisations non gouvernementales, gouvernementales et internationales dans le développement durable ».

Cette conférence, qui s'est tenue à l'initiative de la Banque islamique de développement, un des piliers de l'Organisation de la Conférence islamique et de Dar Al-Inma Al-Idjtima'i (Centre du développement social), une composante essentielle de la Fondation du Qatar pour l'éducation, la science et le développement communautaire, visait à valoriser les complémentarités existantes entre les organisations non gouvernementales, gouvernementales et internationales au bénéfice des couches pauvres de la société et à trouver les moyens de renforcer le rôle des organisations non gouvernementales dans les actions qu'elles mènent en vue d'améliorer les moyens d'existence des pauvres. La Conférence a fait plusieurs recommandations dont une concerne la création d'un fonds d'appui aux organisations non gouvernementales intervenant dans le domaine du développement et aux programmes qu'elles exécutent dans le domaine de l'autonomisation des femmes.

**L'idée**

Le Fonds a été créé à l'initiative de S. A. Cheikha Moza bint Nasser Al-Missned, épouse de S. A. l'Émir du Qatar, qui avait pris la parole à la séance d'ouverture de la Conférence sur le rôle complémentaire des organisations non gouvernementales, gouvernementales et internationales dans le développement durable et évoqué l'importance d'une stratégie globale de lutte contre la pauvreté et de la contribution au renforcement institutionnel des organisations non gouvernementales afin que celles-ci puissent jouer un rôle de premier plan dans les domaines du développement et de l'économie et, ainsi, participer à la promotion des sociétés et des personnes.

Les participants avaient recommandé de créer ce fonds. À cette occasion, S. A. Cheikha Moza bint Nasser Al-Missned a fait la première contribution, d'un montant de 1 million de riyals qatariens.

La commission compétente, composée de représentants de Dar Al-Inma Al-Idjtima'i et de la Banque islamique de développement, s'est ensuite attelée au suivi et à l'application des recommandations et a établi les décisions concernant la création, la composition et le fonctionnement du Fonds.

La commission a décidé que des actions de plaidoyer en faveur du Fonds auront lieu entre mars 2005 et mars 2006 et que la création du Fonds sera officiellement annoncée lors de l'Assemblée des fondateurs qui se tiendra les 20 et 21 mars 2006.

### **Objectifs du Fonds**

- Financer les projets élaborés par les organisations non gouvernementales, visant à atténuer les effets de la pauvreté et à améliorer les conditions de vie des pauvres en milieu rural et urbain.
- Appuyer les organisations non gouvernementales et les organisations féminines et renforcer leurs capacités.
- Renforcer la participation des organisations non gouvernementales et des organisations féminines aux actions visant à faire connaître les projets financés par le Fonds et leur exécution.

### **Ressources du Fonds**

- Le Fonds est alimenté par les ressources de la Banque et les subventions et dons des gouvernements, du secteur privé, d'organisations, d'entreprises et de particuliers.
- Tous les versements effectués au titre du remboursement des montants alloués sur les ressources du Fonds, ainsi que les montants produits par le placement des liquidités du Fonds sont ajoutés aux ressources de celui-ci.

### **Administration du Fonds**

Le Fonds est administré sous le contrôle de la Banque islamique de développement, par le biais du Conseil des donateurs, du Conseil d'administration et du Président du Conseil d'administration.

### **Composition du Conseil des donateurs**

Le Conseil des donateurs est composé des membres, y compris la Banque, qui contribuent, individuellement ou en groupes, aux ressources du Fonds par des apports qui ne sauraient être inférieurs à 1 million de dollars des États-Unis.

### **Capital initial**

Le capital initial à la création du Fonds a été fixé à 51 millions de dollars.

### **Actions menées pendant la période allant de mai 2005 à mai 2006 en vue de mieux faire connaître le Fonds**

Les actions visant à mieux faire connaître le Fonds ont commencé en mars 2005. Elles visent un grand nombre d'acteurs concernés : particuliers et organismes et organisations aux niveaux local, régional et international. Ces actions se

poursuivront jusqu'à mars 2006 et s'achèveront avec l'annonce de la création du Fonds à l'occasion de l'Assemblée des donateurs, qui aura lieu à Doha les 20 et 21 mars 2006.

**Assemblée constitutive du Fonds d'appui aux organisations non gouvernementales intervenant dans le domaine du développement**

*Objectifs de l'Assemblée*

- Annoncer officiellement la création du Fonds et faire connaître ses objectifs.
- Attirer des fondateurs et des contributeurs au Fonds.
- Faire connaître le rôle des organisations non gouvernementales et favoriser la culture de l'appui aux actions des organisations non gouvernementales par l'octroi de dons.

*Date de la tenue de l'Assemblée*

Les 20 et 21 mars 2006.

*Participation*

Les donateurs, les fondateurs, qu'il s'agisse de particuliers ou d'organisations, les organisations internationales et régionales et les représentants des principales organisations non gouvernementales qui interviennent dans le domaine de l'action sociale pour le développement sont invités à participer à l'Assemblée.

---